

Pour arriver à ces décisions, j'ai demandé l'avis des légistes du ministère de la Justice, qui ont approuvé mes décisions.

Puis-je ajouter qu'étant donné qu'une accusation assermentée était portée, j'ai jugé préférable de mettre au courant les personnes touchées avant de faire ma déclaration. J'ai donc cru bon de ne pas fournir aux leaders ni aux porte-parole des partis de l'opposition à la Chambre le texte de ma déclaration. Ce n'est pas là ma façon d'agir habituelle, mais j'ai estimé que cela s'imposait en l'occurrence. J'espère qu'ils le comprendront.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 503, 504, 505, 506, 507, 527, 685, 697, 704, 881, 929, 1027, 1152, 1206 et 1209.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL DE L'ÉCONOMIE
Question n° 503—**M. Howie:**

1. Du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 1977, quelle somme a été affectée à la recherche dans le secteur industriel de l'économie par le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou par ses agences ou conseils de soutien?

2. Combien de projets de recherche a) ont été entrepris, b) sont terminés, c) sont en cours?

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Pour ce qui est du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie: Le principe directeur du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie est de formuler et d'élaborer des politiques sur les activités du gouvernement du Canada concernant le développement et la mise en application de la science et de la technologie. Le but est d'assurer une meilleure utilisation de la science et de la technologie à l'appui des objectifs nationaux. Le ministère n'a pas de laboratoires et n'accorde pas de subventions pour l'aide à la recherche, de bourses d'étude universitaire ou autres.

LA RECHERCHE AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Question n° 504—**M. Howie:**

1. Du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 1977, quelle somme a été affectée à la recherche universitaire par le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou par ses agences ou conseils de soutien?

2. Combien de projets de recherche a) ont été entrepris, b) sont terminés, c) sont en cours?

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Pour ce qui est du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie: Le principe directeur du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie est de formuler et d'élaborer des politiques sur les activités du gouvernement du Canada concernant le développement et la mise en application de la science et de la technologie. Le but est d'assurer une meilleure utilisation de la science et de la technologie à l'appui des objectifs nationaux. Le ministère n'a

Questions au Feuilleton

pas de laboratoires et n'accorde pas de subventions pour l'aide à la recherche, de bourses d'étude universitaire ou autres.

LES CRÉDITS CONSENTIS POUR LA RECHERCHE DANS LE
DOMAINE DES TRANSPORTS

Question n° 505—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, quel montant le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou ses organismes ou conseils ont-ils accordé à l'industrie ou aux universités, pour la recherche dans le domaine des transports?

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Pour ce qui est du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie: Le principe directeur du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie est de formuler et d'élaborer des politiques sur les activités du gouvernement du Canada concernant le développement et la mise en application de la science et de la technologie. Le but est d'assurer une meilleure utilisation de la science et de la technologie à l'appui des objectifs nationaux. Le ministère n'a pas de laboratoires et n'accorde pas de subventions pour l'aide à la recherche, de bourses d'étude universitaire ou autres.

LES CRÉDITS CONSENTIS POUR LA RECHERCHE DANS LE
DOMAINE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Question n° 506—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, quel montant le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou ses organismes ou conseils ont-ils accordé à l'industrie ou aux universités, pour la recherche dans le domaine de l'énergie solaire?

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Pour ce qui est du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie: Le principe directeur du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie est de formuler et d'élaborer des politiques sur les activités du gouvernement du Canada concernant le développement et la mise en application de la science et de la technologie. Le but est d'assurer une meilleure utilisation de la science et de la technologie à l'appui des objectifs nationaux. Le ministère n'a pas de laboratoires et n'accorde pas de subventions pour l'aide à la recherche, de bourses d'étude universitaire ou autres.

LES CRÉDITS CONSENTIS POUR LA RECHERCHE DANS LE
DOMAINE AÉROSPATIAL

Question n° 507—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, quel montant le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou ses organismes ou conseils ont-ils accordé à l'industrie ou aux universités, pour la recherche dans le domaine aérospatial?

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Pour ce qui est du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie: Le principe directeur du ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie est de formuler et d'élaborer des politiques sur les activités du gouvernement du Canada concernant le développement et la mise en application de la science et de la technologie. Le but est d'assurer une meilleure utilisation de la science et de la technologie à l'appui des objectifs nationaux. Le ministère n'a pas de laboratoires et n'accorde pas de subventions pour l'aide à la recherche, de bourses d'étude universitaire ou autres.